PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE CHICOUTIMI COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY



PROCES-VERBAL d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue à la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 24 novembre 2015 à 19 h 25, sous la présidence de M. Antonin Simard, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique.

Ouverture de la session et constatation des présences

Sont présents, présentes, outre le président, M. Antonin Simard :

Les commissaires :

M^{mes} Hélène De Champlain

Sonia Desgagné Diane Durand France Gagné Ruth Gagnon Diane Gauthier

MM. Michel Girard

Marc Larocque

Raymond-Marie Mallette Jean-Claude Martel

Commissaires-parents:

M^{mes} Annick Larouche Caroline Tremblay MM

Francis Bérubé Robert Tremblay

Sont également présents :

M^{mes} Josée Gaudreault, directrice

Sarah Tremblay, secrétaire générale

MM. Jean Blackburn, directeur

Stéphane Côté, directeur général Martin Deschênes, directeur Carl Duchesne, directeur Jocelyn Ouellet, directeur

Absences non motivées :

 \mathbf{M}^{me}

Sylvie Belzile

M. Jimmy Tremblay

CC-2015-382

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Michel Girard et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour avec les modifications le retrait du sujet 5.5 - Voyage hors Canada / France / CFP L'Oasis et l'ajout des sujets suivants:

6.6 - Soirée reconnaissance;

6.7 - Frais de déplacement;

6.8 - Enseignement en formation professionnelle;6.9 - Formation à distance;

6.10 - Information pour les réfugiés.

ADOPTÉE

CC-2015-383

Adoption du procèsverbal de la séance du 27 octobre 2015

Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier et résolu:

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 27 octobre 2015 avec la correction suivante : Indication de M^{me} Sonia Desgagné et M^{me} Anik Larouche étant absentes.

Courrier reçu

Chaque membre du Conseil prend connaissance de la liste identifiant les sujets du courrier reçu à la Direction générale du 23 septembre au 19 octobre 2015.

CC-2015-385

Médaille de l'Ordre du mérite de la FCSQ

ATTENDU que lors de la rencontre annuelle du Conseil des commissions scolaires de la région du Saguenay - Lac-Saint-Jean qui se tiendra en avril 2016, la Fédération des commissions scolaires du Québec doit remettre une médaille de l'Ordre du mérite à une personnalité administrative associée au vécu de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay;

ATTENDU que le Conseil des commissions scolaires de la région du Saguenay - Lac-Saint-Jean s'est adressé à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay pour qu'elle lui soumette le nom d'une ou d'un médaillé;

Il est proposé par M^{me} Hélène De Champlain et résolu :

DE SOUMETTRE le nom de M^{me} Christine Tremblay, comme choix de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay pour recevoir la médaille de l'Ordre du mérite.

ADOPTÉE

CC-2015-386

Autorisation de déposer une demande d'aide financière au Regroupement Loisirs et Sports Saguenay-Lac-Saint-Jean **ATTENDU** le programme de subvention au développement du loisir régional;

ATTENDU que seulement les organismes membres au Regroupement Loisirs et Sports Saguenay-Lac-St-Jean (RLS) peuvent faire une demande d'aide financière;

ATTENDU que les organismes Grouille-toi le fjord et la Municipalité de Rivière-Éternité se joignent au projet d'athlétisme de l'école Marie-Médiatrice:

Il est proposé par M^{me} Diane Durand et résolu :

D'AUTORISER M. Gabriel Julien, enseignant en éducation physique à l'école Marie-Médiatrice, à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de subvention au développement du loisir régional.

ADOPTÉE

CC-2015-387

Demande de dérogation au calendrier scolaire

ATTENDU l'article de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que la commission scolaire établit le calendrier scolaire des écoles en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique (art. 238);

ATTENDU l'adoption du calendrier scolaire 2015-2016 le 24 mars 2015 (CC-2015-77);

ATTENDU la demande des conseils d'établissement à l'effet qu'une activité de Noël ait lieu le 17 décembre 2015 en soirée, qu'en conséquence le calendrier scolaire soit modifié et que le 18 décembre 2015 soit une journée de congé pour les élèves et le personnel;

ATTENDU que les services de garde des écoles concernées demeurent ouverts le 18 décembre 2015;

Il est proposé par M^{me} Annick Larouche et résolu :

D'AUTORISER la demande de dérogation au calendrier scolaire adressée par les conseils d'établissement des écoles Du Vallon, Marie-Médiatrice, Fréchette, La Carrière, Vanier et St-Joseph en vue de la tenue d'une activité de Noël le 17 décembre 2015 en soirée, et que le 18 décembre 2015 soit une journée de congé pour les élèves et le personnel.

ADOPTÉE

CC-2015-388

Arrérages de taxes scolaires

CONSIDÉRANT les articles 339 et 340 de la Loi sur l'instruction publique, à l'effet de dresser et de faire approuver par le Conseil des commissaires un état des taxes scolaires qui restent dues par les propriétaires;

CONSIDÉRANT que cet état a été dressé par la direction du Service des ressources financières et qu'il est disponible pour toute information;

CONSIDÉRANT que cet état montre que 784 propriétaires ont des arrérages de taxes pour les deuxième et troisième années consécutives pour un montant de 871 880 \$ en date du 1^{er} novembre 2015;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de vérification (audit) et du Service des ressources financières en date du 17 novembre 2015;

Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier et résolu :

D'APPROUVER la liste des propriétaires ayant des arrérages de taxes scolaires en date du 1^{er} novembre 2015 et de mandater la direction du Service des ressources financières afin qu'elle procède à la perception de ces taxes qui restent dues, en collaboration s'il y a lieu, avec la MRC du Fjord-du-Saguenay et les municipalités concernées.

ADOPTÉE

CC-2015-389

Voyage hors Canada / Orlando / L'Odyssée Dominique-Racine **ATTENDU** l'acceptation du projet de voyage par le Conseil d'établissement de l'école secondaire L'Odyssée/Dominique-Racine;

ATTENDU les autorisations données par les parents des élèves concernés;

ATTENDU l'ensemble des mesures de sécurité prises par la direction et le personnel concerné de l'école;

ATTENDU la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

Il est proposé par M^{me} France Gagné et résolu :

D'AUTORISER la participation d'un groupe de 45 élèves et de 4 accompagnateurs de l'école secondaire L'Odyssée/Dominique-Racine pour un voyage linguistique et scientifique ayant comme destination Orlando du 15 au 24 avril 2016.

Abrogation de la résolution CC-2015-11 / Octroi de contrat pour la réfection du pont du Bras-Rocheux **ATTENDU** la résolution CC-2015-11 approuvée au Conseil des commissaires du 27 janvier 2015 accordant le contrat pour les travaux de réfection du pont du Bras-Rocheux à Ferland-et-Boilleau au plus bas soumissionnaire conforme, soit REMAC Innovateurs Industriels;

ATTENDU que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay a annulé ce contrat;

ATTENDU la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

Il est proposé par M^{me} Diane Durand et résolu :

D'ABROGER la résolution CC-2015-11.

ADOPTÉE

CC-2015-391

Entérinement / Octroi de contrat / Réfection du Pont du Bras-Rocheux **ATTENDU** le besoin d'accès au territoire du Centre de formation professionnelle du Fjord, pavillon La Baie, dans le cadre du cours *Protection et exploitation du territoire faunique* (PETF);

ATTENDU l'abrogation de la résolution CC-2015-11 (CC-2015-390);

ATTENDU l'appel d'offres public lancé le 20 octobre 2015;

ATTENDU l'ouverture des soumissions du 5 novembre 2015:

ATTENDU la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

Il est proposé par M^{me} Sonia Desgagné et résolu :

D'ENTÉRINER la décision prise par le président et le directeur général d'octroyer le contrat pour les travaux de réfection du pont du Bras-Rocheux à Ferland-et-Boilleau au plus bas soumissionnaire conforme, soit, Robin Potvin inc.

ADOPTÉE

CC-2015-392

Octroi de contrat / Réaménagement de l'administration du CFP du Fjord - Pavillon Laure-Conan ATTENDU l'appel d'offres public lancé le 30 octobre 2015;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 17 novembre 2015;

ATTENDU la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

Il est proposé par M. Marc Larocque et résolu :

D'ACCORDER le contrat pour le projet de réaménagement de l'administration du CFP du Fjord, pavillon Laure-Conan au plus bas soumissionnaire conforme, soit Constructions C.R.;

DE DÉLÉGUER le président et le directeur général pour signer les documents relatifs à ce dossier.

Octroi de contrat / Acquisition d'interphones ATTENDU l'appel d'offres public lancé le 14 octobre 2015;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 4 novembre 2015;

ATTENDU la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

Il est proposé par M^{me} Caroline Tremblay et résolu :

D'ACCORDER le contrat pour l'acquisition de matériel d'interphones au plus bas soumissionnaire conforme, soit Bell Canada;

DE DÉLÉGUER le président et le directeur général pour signer les documents relatifs à ce dossier.

ADOPTÉE

CC-2015-394

Octroi de contrat / Entretien des ascenseurs et monte-charges 2015-2018 ATTENDU l'appel d'offres public lancé le 5 novembre 2015;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 20 novembre 2015:

ATTENDU la politique d'approvisionnement en biens et services de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay ainsi que la Loi sur les contrats des organismes publics (L.R.Q., chapitre C65.1);

ATTENDU la recommandation du Comité des services des ressources matérielles et de l'informatique;

Il est proposé par M^{me} Caroline Tremblay et résolu :

D'ACCORDER le contrat d'entretien des ascenseurs et montecharges de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay pour la période du 1^{er} décembre 2015 au 30 novembre 2016 avec possibilité de renouvellement, et ce, une année à la fois pour un maximum de deux années supplémentaires, au plus bas soumissionnaire conforme, soit Kone inc.;

DE DÉLÉGUER le président et de directeur général pour signer le contrat relatif à ce dossier.

ADOPTÉE

CC-2015-395

Octroi de contrat / Enlèvement des vidanges 2015-2018 ATTENDU l'appel d'offres public lancé le 5 novembre 2015;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 20 novembre 2015;

ATTENDU la politique d'approvisionnement en biens et services de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay ainsi que la Loi sur les contrats des organismes publics (L.R.Q., chapitre C65.1);

ATTENDU la recommandation du Comité des services des ressources matérielles et de l'informatique;

Il est proposé par M. Francis Bérubé et résolu :

D'ACCORDER le contrat d'enlèvement des vidanges de nos établissements pour la période du 1er décembre 2015 au 30 novembre 2018 au plus bas soumissionnaire conforme, soit Services Matrec inc.;

DE DÉLÉGUER le président et le directeur général à signer le contrat relatif à ce dossier.

ADOPTÉE

CC-2015-396

Autorisation de transmission / Projets d'embellissement de cours / Écoles La Carrière et Notre-Damedu-Rosaire **ATTENDU** les projets d'embellissement des cours d'école déposés par les directions des écoles La Carrière et Notre-Dame-du-Rosaire;

ATTENDU la mesure 50530 du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche visant à favoriser la réalisation de projets d'embellissement des cours d'école;

ATTENDU la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier et résolu :

DE TRANSMETTRE au ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche une demande de subvention pour les projets d'embellissement des cours des écoles La Carrière et Notre-Dame-du-Rosaire dans le cadre de la mesure 50530;

DE DÉLÉGUER le président et le directeur général pour signer tous les documents relatifs à cette demande.

ADOPTÉE

CC-2015-397

Renouvellement de l'adhésion au regroupement d'achats pour les assurances générales **CONSIDÉRANT** l'expérience financièrement avantageuse, vécue par la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay les années passées, au sein du regroupement de certaines commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11 et 12 pour l'obtention d'un portefeuille d'assurances générales;

CONSIDÉRANT qu'il serait avantageux de maintenir ce regroupement d'achats de services pour l'année 2016-2017, selon les avis reçus;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Appalaches a accepté de représenter les commissions scolaires membres du regroupement auprès du conseiller Guy Turcot, de Groupe Turcot inc.;

CONSIDÉRANT qu'il serait dans l'intérêt de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay de renouveler son adhésion à ce regroupement d'achats d'assurances générales;

ATTENDU la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

Il est proposé par M^{me} France Gagné et résolu :

D'AUTORISER l'adhésion de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay au regroupement d'achats des commissions scolaires des régions 01, 02, 03, 04, 09, 11 et 12 pour le renouvellement de ses assurances générales pour l'année 2016-2017;

DE MANDATER la firme Groupe Turcot inc. pour procéder à un appel d'offres public pour le renouvellement de la couverture d'assurances générales pour l'ensemble des commissions scolaires du regroupement concerné;

DE MANDATER la Commission scolaire des Appalaches à réaliser l'appel d'offres public selon les politiques et procédures en vigueur à cette commission scolaire et d'accepter d'être responsable au même titre que celle-ci pour le présent mandat;

DE S'ENGAGER à accepter, après présentation du rapport d'analyse de la firme Groupe Turcot inc., le résultat de cet appel d'offres;

DE DÉLÉGUER le président et le directeur général pour signer tous les documents relatifs à ce dossier.

ADOPTÉE

CC-2015-398

Abrogation de la résolution CC-2015-326 / Autorisation de participation au regroupement d'achats pour l'acquisition de tablettes numériques

ATTENDU la résolution CC-2015-326 approuvée au Conseil des commissaires du 29 septembre 2015 autorisant la participation de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay au regroupement d'achats de la Commission scolaire au Coeur-des-Vallées pour l'acquisition de tablettes numériques;

ATTENDU que la Commission scolaire au Coeur-des-Vallées a décidé d'annuler son processus d'appel d'offres, ce qui libère la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay de ce regroupement;

ATTENDU la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

Il est proposé par M^{me} Diane Durand et résolu :

D'ABROGER la résolution CC-2015-326.

ADOPTÉE

CC-2015-399

Autorisation de signature / Protocole d'entente / Municipalité de Saint-Honoré **ATTENDU** la demande de la municipalité de Saint-Honoré pour la signature d'un protocole d'entente pour l'utilisation d'une partie de terrain de l'école La Source;

ATTENDU l'axe 4 de la planification stratégique visant, entre autres, le développement de partenariats entre les écoles, les centres, les entreprises et les municipalités;

ATTENDU que cette partie de terrain n'est pas utilisée par l'école;

ATTENDU la recommandation du Comité des services des ressources matérielles et de l'informatique;

Il est proposé par M. Raymond-Marie Mallette et résolu :

D'AUTORISER la signature du protocole d'entente pour l'utilisation d'une partie de terrain de l'école La Source par la municipalité de Saint-Honoré;

DE DÉLÉGUER le président et le directeur général pour signer ledit protocole.

Autorisation de signature / Déclaration de l'organisme concernant la demande d'aide financière / Ville de Saguenay ATTENDU la nouvelle procédure de Ville de Saguenay;

ATTENDU la demande de Ville de Saguenay pour la signature du document intitulé « Déclarations de l'organisme concernant la demande d'aide financière »;

ATTENDU l'axe 4 de la planification stratégique visant, entre autres, le développement de partenariats entre les écoles, les centres, les entreprises et les municipalités;

ATTENDU la recommandation du Comité des services des ressources matérielles et de l'informatique;

Il est proposé par M. Jean-Claude Martel et résolu :

QUE la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay ainsi que tous ses employés s'engagent, en tout temps, à respecter la destination pour laquelle les fonds sont reçus;

QUE la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay ainsi que tous ses employés reconnaissent et acceptent qu'aucun avantage personnel provenant des sommes versées ne doit être procuré, directement ou indirectement, à quiconque et qu'un rapport relatant toutes les dépenses effectuées avec cette aide financière ou subvention puisse être exigé par Ville de Saguenay;

DE MANDATER la direction du Service des ressources matérielles, pour signer le document intitulé « Déclarations de l'organisme concernant la demande d'aide financière » pour divers projets.

ADOPTÉE

CC-2015-401

Engagement de personnel enseignant

ATTENDU les besoins exprimés par les écoles et les centres, et ce, en tenant compte des règles relatives à la formation des groupes;

ATTENDU l'application des règles de la convention collective des enseignantes et des enseignants, notamment en matière de gestion de la liste de priorité en emploi et des listes de rappel;

ATTENDU l'entente existante entre le Syndicat de l'enseignement du Saguenay et la Commission scolaire;

ATTENDU l'application des règles relatives à la sécurité d'emploi, au transfert de droits et au bureau de placement du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines;

Il est proposé par M. Marc Larocque et résolu :

DE PROCÉDER à l'engagement régulier des enseignants suivants en formation générale des adultes au CFGA des Rives-du- Saguenay, et ce, du 25 août 2015 au 28 juin 2016 :

INTÉGRATION SOCIOPROFESSIONNELLE

- M^{me} Marie-Françoise Côté
- M^{me} Maryse Bouchard
- M^{me} Stéphanie Lavoie

CC-2015-401-1

Ouverture d'un huis clos

Il est proposé par M. Antonin Simard et résolu :

DE TENIR un huis clos, il est 20 h 01.

ADOPTÉE

CC-2015-401-2

Fermeture du huis clos

Il est proposé par M^{me} Annick Larouche et résolu:

DE CLORE le huis clos, il est 20 h 08.

ADOPTÉE

CC-2015-402

Résiliation de contrat d'un professionnel

ATTENDU que Mme Nicole Desjardins occupe un poste de remplaçante de bibliothécaire aux Services éducatifs jeunes;

ATTENDU que M^{me} Desjardins a été affectée à son domicile avec le maintien de son traitement salarial, et ce, afin de faire enquête;

ATTENDU l'avis de résiliation de contrat de M^{me} Desjardins en date du 5 novembre 2015:

ATTENDU qu'il y a lieu de procéder à la résiliation d'engagement de M^{me} Desjardins;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines;

Il est proposé par M^{me} Annick Larouche et résolu :

DE RÉSILIER le contrat d'engagement de M^{me} Nicole Desjardins, et ce, pour cause d'inconduite;

DE CONFIER au directeur du Service des ressources humaines la responsabilité de faire parvenir tous les avis à cet effet conformément aux dispositions applicables.

ADOPTÉE

CC-2015-403

Protocole d'entente / Sports-arts-études - Ski alpin

ATTENDU que le programme Sport-Arts-Études de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay offre la discipline ski alpin qui est non reconnue par le MEESR;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay de conclure des ententes avec tous les organismes responsables des différentes disciplines;

ATTENDU la recommandation du Comité des Services éducatifs jeunes et adultes;

Il est proposé par M. Raymond-Marie Mallette et résolu :

D'ACCEPTER le protocole d'entente avec l'organisme suivant: Club de compétition du Mont-Édouard;

D'AUTORISER la directrice des Services éducatifs jeunes à signer tous les documents afférents.

ADOPTÉE

CC-2015-404

Protocole d'entente / Cession de skis de fond **ATTENDU** que la Corporation a acquis, de l'école secondaire de l'Odyssée Lafontaine / Dominique-Racine, 40 paires de skis de fond en 2011;

ATTENDU que la Corporation a acquis, depuis 2013, de nouveaux équipements de ski de fond et des raquettes;

ATTENDU que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay a acquis des équipements de ski de fond en 2013, et ce, par l'entremise de la Fondation GO, équipements entreposés et gérés par la Ville de Saguenay depuis janvier 2014;

ATTENDU que la Fondation GO est parfaitement en accord avec la cession des skis de fond à la Corporation du Parc de la Rivière du moulin;

ATTENDU que la Ville de Saguenay assume les opérations de location des équipements de ski de fond et de raquettes pour la clientèle du Parc de la Rivière du moulin;

ATTENDU que la Ville de Saguenay, La Corporation et la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay reconnaissent la nécessité de signer et respecter une entente les liant au sujet des équipements de location destinés aux activités hivernales au Parc de la Rivière du moulin, tant pour leur gestion que pour l'opération auprès de la clientèle;

Il est proposé par M^{me} Ruth Gagnon et résolu :

DE CÉDER à la Corporation les paires de skis, les bâtons et les bottes acquis par la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay tel que décrit dans les attendus;

D'ACCEPTER le protocole d'entente entre la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, la Ville de Saguenay, et la Corporation du Parc de la Rivière du moulin:

D'AUTORISER le directeur général et le président de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay à signer tous les documents afférents.

ADOPTÉE

CC-2015-405Rapport du président

Est déposé, le rapport du président concernant certaines représentations ou interventions faites au cours des dernières semaines :

Le 26 octobre 2015

• Participation au Forum sur la démocratie scolaire à Québec.

Le 27 octobre 2015

- Visite au CFEM afin de remettre le certificat Reconnaissance à une élève n'ayant pu assister à la cérémonie du 15 octobre, en compagnie du directeur général;
- Rencontre avec le directeur général concernant divers dossiers.

Le 29 octobre 2015

• Rencontre avec divers intervenants pour le comité École-Communauté.

Le 30 octobre 2015

 Participation au souper saveur du terroir de la Fondation jeunesse, en compagnie du directeur général.

Le 2 novembre 2015

• Entrevue télévisuelle au Cegep de Jonquière (ATM).

Le 4 novembre 2015

Participation au comité de parents de la Commission scolaire.

Le 5 novembre 2015

• Participation à la Fête de la Reconnaissace.

Le 6 novembre 2015

• Participation à une rencontre du Conseil interordres de l'Éducation du Saguenay - Lac-Saint-Jean, en compagnie du directeur général, à Alma.

Le 17 novembre 2015

• Rencontre avec le directeur général concernant divers dossiers.

Le 18 novembre 2015

- Rencontre avec le directeur général concernant divers dossiers;
- Rencontre avec Sébastien Renaud, agent de développement à la Commission scolaire.

CC-2015-406

Rapport du directeur général

Le directeur général présente un résumé d'interventions ou représentations faites au cours des dernières semaines :

Le 27 octobre 2015

• Rencontre avec le président concernant divers dossiers.

Le 30 octobre 2015

 Participation au souper saveur du terroir de la Fondation jeunesse, en compagnie du président.

Le 5 novembre 2015

Participation à la Fête de la Reconnaissance.

Les 11-12 et 13 novembre 2015

• Participation au Colloque de l'ADIGECS à Québec.

Le 17 novembre 2015

Rencontre avec le président concernant divers dossiers.

Le 18 novembre 2015

• Rencontre avec le président concernant divers dossiers.

CC-2015-407

Rapport de représentations des commissaires M. Jean-Claude Martel, vice-président, fait un retour sur l'activité bénéfice de la Fondation pour l'Équilibre. M. Raymond-Marie Mallette mentionne qu'il a participé à la dernière rencontre du groupe de compétence musique, où il fût question de mettre sur pied l'activité « La ruée vers l'Art » qui permettrait de cumuler des points, au même titre que le sport. M. Mallette a également participé à la rencontre du Carrefour Environnement Saguenay.

CC-2015-408

Banque de relève à la direction

Le directeur général informe les membres qu'une invitation a été lancée au personnel enseignant ainsi qu'au personnel professionnel afin d'assister à une séance d'information sur la constitution de la banque de relève de direction d'établissement.

Comptes rendus des comités de service et du comité de parents Les membres du conseil ont l'occasion d'obtenir des informations relatives aux rencontres du Comité consultatif de gestion du 16 septembre, du Comité vérification et de service des ressources financières du 20 octobre, du Comité des services éducatifs jeunes et adultes du 20 octobre, du Comité de service des ressources humaines du 20 octobre, du Comité des ressources matérielles et informatique tenue le 20 octobre 2015 ainsi que de la rencontre du Comité de parents du 7 octobre 2015.

CC-2015-410

Soirée reconnaissance

M^{me} Diane Gauthier remercie le conseil des commissaires pour la montre qu'elle a reçue dans le cadre de ses 25 ans d'implication au sein du milieu scolaire.

CC-2015-411

Frais de déplacement

M^{me} Diane Durand demande quelles sont les étapes de vérification des frais de déplacement, M. Côté lui mentionne que tous les frais sont d'abord autorisés par le supérieur immédiat de l'employé, un agent de bureau s'assure ensuite de leur conformité et le directeur du Service des ressources financières les signe pour en autoriser le paiement.

CC-2015-412

Enseignement en formation professionnelle

Relativement à l'embauche d'enseignant en formation professionnelle, M^{me} Ruth Gagnon demande si des suivis sont effectués afin de s'assurer des obligations que ces enseignants ont à rencontrer. M. Jocelyn Ouellet, directeur du Service des ressources humaines précise que pour se prévaloir de contrat, un enseignant doit être inscrit à un cours par session pour ainsi lui permettre d'obtenir et de conserver son autorisation provisoire d'enseigner. Ceux qui ne disposent pas de cette autorisation peuvent enseigner mais à taux horaire seulement.

CC-2015-413

Formation à distance

M. Francis Bérubé fait part qu'il a fait la visite des locaux de la formation à distance et transmet sa satisfaction envers cette équipe qu'il considère proactive et passionnée.

CC-2015-414

Information pour les réfugiés

À la suite des sorties médiatiques relatives à la l'arrivée de réfugiés au Québec, M^{me} Diane Durand demande si la Commission scolaire en est concernée. Le directeur général mentionne qu'aucune annonce du gouvernement à cet effet ne nous a été transmise et que dans le cas contraire, tous les efforts seraient déployés afin de les accueillir.

CC-2015-415

Message de la Fédération des commissions scolaires du Québec Les messages de la Fédération des commissions scolaires du Québec datés des lundis 26 octobre, 2, 9 et 16 novembre 2015 sont déposés aux membres du Conseil.

CC-2015-416

Résolutions de différentes commissions scolaires Les commissaires reçoivent des résolutions d'appui à l'école publique des Commissions scolaires au Coeur-des-Vallées, des Trois-Lacs et du Pays-des-Bleuets ainsi que celle de la Commission scolaire de la Vallée des Tisserands portant sur l'appui au système d'éducation public québécois. Également, la résolution de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais Appui à l'école publique et demande de moratoire sur la réforme de l'éducation.

Aussi, les membres du conseil reçoivent les résolutions Besoin financier pour supporter le déploiement et le maintien des technologies en lien avec l'allocation 50730 et Planification des investissements en ressources informationnelles adoptées par la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

CC-2015-417Démocratie scolaire

Sont déposés, le projet de loi 72 intitulé Loi concernant la suspension des élections scolaires partielles, le communiqué de la FCSQ en réaction à ce projet de loi ainsi qu'une lettre adressée au Premier ministre, M. Philippe Couillard, ayant pour objet Les enjeux de la démocratie scolaire signée par dix présidents de commissions scolaires.

CC-2015-418Clôture de la rencontre

Il est proposé par M^{me} France Gagné et résolu :

QUE la présente séance soit close, il est 20 h 43.

ADOPTÉE

Le président

La secrétaire générale